

105 (05)

DOSSIER N°
92299
SOE

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
Unité			
COM			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04652	00967	2009	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE

Reçu SOE le

27. JUIL 2009

Dest: sudaf

N° pièce	N° feuillet
01	1/2

Renseignement administratif
Objet: OVNI

Le vendredi 17 juillet 2009 à 07 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme _____ Agent de Police Judiciaire
Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant le règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.
Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

PRÉAMBULE

Le 23 avril 2009, M _____ Maire de la commune de _____
dépose dans la boîte aux lettres de notre unité une enveloppe contenant un courrier en date du 17 février 2009 et un CD-ROM.-----
Après lecture de cette lettre rédigée par _____ demeurant _____
nous convoquons M le Maire pour procéder à son audition.---

EXPOSE DES FAITS

Le 27 juillet 2008, _____ en vacances sur la commune de _____
prend plusieurs photographies du site _____ situé sur cette commune.-----
Lors du transfert des photos sur son ordinateur, M _____ constate la présence de tâches noires sur
deux photographies qu'il a pris plusieurs mois auparavant.-----
M _____ nous remet ces deux photographies, sur CD-ROM, et le courrier _____ qui
lui a été adressé.-----

REÇU LE

ENQUÊTE

24 AOUT 2009

Audition:

M _____
Après visionnage des photographies, il a constaté une espèce de « quelque chose » dans le ciel d'une des
photos.-----
Il ne connaît pas du tout _____
Aucun des habitants de sa commune s'est manifesté en qualité de témoin de ce phénomène.-----
Aucune dégradation du sol, au lieu-dit _____ n'a été constatée par cet élu.-----
(pièce n°02)

Investigations:

Mentionnons que nous avons regardé les photographies et que nous ne sommes pas en mesure
d'identifier la tâche noire présente sur une des photographies.-----
(CD-ROM)

Un message de renseignement a été immédiatement établi et adressé à la compagnie de Gendarmerie
de LODEVE-34700- afin de signaler un phénomène aérospatial non identifié.-----

Nous avons pris attache avec le Commandant _____ bureau renseignement à la DGGN à
PARIS.-----

Le _____ demeurant au _____ n'a pas pu
être entendu dans le cadre ce renseignement administratif.-----

[Signature]
L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

- [2] - M. Bureau Défense Opération-Sous-Direction des Opérations-Bureau Renseignement Situation à PARIS
- [1] - M. le commandant la Région Aérienne SUD
- [1] - M. le Préfet à
- [] -
- [1] - Archives :

Date de clôture

17/07/09

Signature(s)

Le



CLÔTURE

La brigade compétente sur le lieu de résidence de l'intéressé est

Unité compétente : **BTA**

Adresse : |

Code Postal et ville : |

Département : -|

Numéro de téléphone : |

Nous clôturons la présente procédure et la transmettons aux autorités compétentes.-----

Dont procès-verbal fait et clos à | , le 17/07/2009

L'Agent de Police Judiciaire


|
|
|

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
Unité			
COM			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04652	00967	2009	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
02	1/2

Analyse et références	
Objet	SIGNALEMENT D'UN PHENOMEENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE
Références	RA

Le samedi 30 mai 2009 à 10 heures 10 minutes

Nous soussigné Gendarme

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

Le 30 mai 2009 à 10 heures 10, nous procédons à l'enquête citée en référence

DECLARATION

Question : Faites-vous l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle ou de protection de justice ? Si oui, qui est votre curateur, tuteur ou protecteur ?

Réponse : Non, je ne suis ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

Je me présente ce jour au bureau de votre unité suite à votre convocation.-----

Je suis Maire de la commune de | depuis le 22/03/2008.-----

M | m'a transmis un courrier indiquant qu'il avait aperçu un phénomène aérospatial non identifié.-----

Je vous ai remis ce courrier ainsi que les photographies jointes.-----

J'ai visionné ces photographies. J'ai constaté sur une seule photographie une espace de « quelque chose ».

Je ne peux pas vous dire le détail de cet objet.-----

Question : Connaissez-vous M |

Réponse : Pas du tout. Je n'ai jamais eu de nouvelles de ce monsieur depuis l'envoi de son courrier.-----

Question : Est-ce que des habitants de la commune ont été témoins également de ce phénomène?

Réponse : Non, j'en ai parlé autour de moi. Mais, personne m'a sollicité.-----

Les photographies ont été prises de la commune de | -Elles ont été prise en hauteur façade « Madières » de la commune.-----

Je ne me suis pas rendu sur place. Mais personne ne m'a averti de quelconque dégradation du sol, ou de la présence de traces.-----

M | me paraît sincère dans son courrier. Je me suis permis de vous amener tous ces éléments.-----

A | le 30 mai 2009 à 10 heures 20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES

[] -
[] -
[] -
[] -
[] -
[] -

Date de cloture

vu et transmis par :

Signature(s)	Le
--------------	----

17 février 2009

Mairie de

Monsieur le Maire

Transférant mes photos numériques de cet été sur mon ordinateur, ce n'est que la semaine dernière que je me suis rendu compte avoir photographié près de votre commune (niveau de la mare, la résurgence, à droite de la route) un objet volant non identifié (OVNI) le **dimanche 27 juillet 2008 à 16 heures 21 minutes 07 secondes,**

Par le plus grand des hasards (j'étais en vacances et je viens très souvent sur les grands Causses depuis 30 ans). Mais je n'ai rien vu moi-même ce jour là.

*
La structure volante fixée sur le C – D joint est tout à fait ce que l'on a pu observer de façon commune dans le monde (corps d'assiettes empilées – une tourelle – et surtout à la base bien visible comme des diodes LED électro luminescentes) un mouvement de traversée en descentes des nuages.

Je ne pense pas avoir été témoin indirect unique de cette apparition : en effet peu après je me suis dirigé vers le contrefort de la montagne de la Séranne surplombant le canyon de la Vis pour aller voir les menhirs indiqués sur le panneau routier. Traversant peu après le croisement dans une zone plate en cuvette boisée (une doline) avant la montée de l'escarpement, je me souviens seulement maintenant **avoir remarqué sans plus 6 à 8 voitures stationnées dans le plus grand désordre le long de la route un peu n'importe où.**

Un phénomène de sidération d'autres personnes (?)

Sur l'agrandissement ordinateur il semblerait y avoir dans le lointain (zone du milieu du cliché) un second OVNI plus vaporeux en descente traversée d'un nuage avec traînée verticale, un aspect de tour Eiffel.

De même 3 heures plus tôt à Saint Michel d'Alajou le dimanche 27 juillet à 13 heures 20 minutes 21 secondes la photo montre sur le bord supérieur d'un nuage (coin inférieur droit du cliché) un point hyper lumineux comme de la foudre en boule. Un autre point lumineux a pu être localisé sur le site des dolmens après l'apparition de l'OVNI en votre commune.

L'OVNI principal semblait survoler le canyon aval de la Vis, peut être la centrale hydro électrique de Madières.

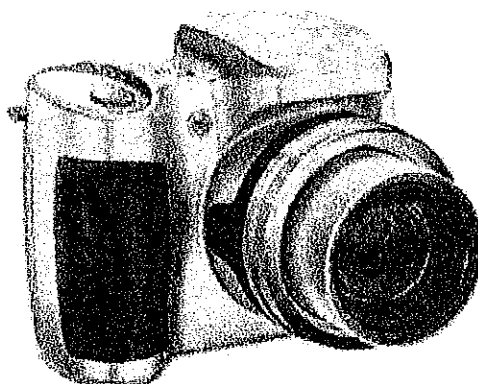
Pouvez vous me faire savoir si d'autres personnes vous ont rapporté cette vision ?

Car je compte établir un rapport détaillé au CNES / Geipan Centre de recherches spatiales de Toulouse selon le formulaire complet à usage d'observation d'OVNIS extrait d'Internet www.CNES.Fr/Geipan et également aviser le Centre de Météo du Mont Aigoual qui possède des instruments scientifiques.

D'avance je vous remercie.

Unité	COM DE BRIGADES				
N° PV	00967 / 2009	N° Pièce		N° Feuille	1

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



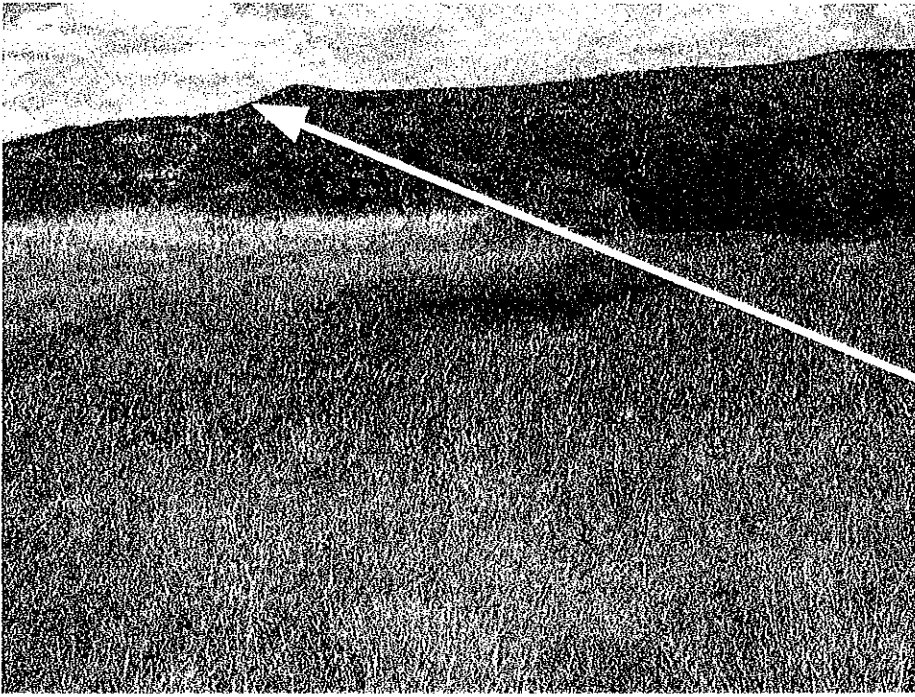
Nature des faits	Renseignement Administratif - OVNI
Date des faits	Le 27/07/2008


Nombre de clichés

2

Unité	COM DE BRIGADES				
N° PV	00967 / 2009	N° Pièce		N° Feuille	1

PHOTO PRESENTE SUR LE CD-ROM

	Photo n°	1
	Photo prise par M. le 27 juillet 2008 à _____ _____ Tâche noire	

	Photo n°	2
	Photo prise par M. le 27 juillet 2008 à _____ _____	

GENDARMERIE NATIONALE

G. C. Compagnie de

Communauté de Brigades

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
BORDEREAU D'ENVOI**

**REÇU LE
15 SEP. 2009**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04771	01383	2009	

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Saisine du service enquêteur

Objet **SIGNALEMENT D'O.V.N.I** RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
Date **16/08/2009**

N° d'ordre	DESIGNATION DES PIECES
1	PROCES VERBAL DE SIGNALEMENT D'OVNI : Audition témoin
2	PROCES VERBAL D'ANNEXION 2 photos Support papier et sur support CD ROM
3	COPIE DU COURRIER DU 04/03/2009
4	COPIE DU COURRIER DU 16/03/2009
5	COPIE DU COURRIER DU 11/04/2009
6	COPIE DU COURRIER DU 20/04/2009
7	COPIE DU PROCES VERBAL 1633/1988 OBTENUE SUR INTERNET

(DESTINATAIRES)

[1] - M. le Sous-Préfet
 [1] - Direction générale de la gendarmerie nationale, sous direction de la défense et de l'ordre public, centre de renseignements et d'opération section renseignements outre mer à PARIS (vii)
 [1] - GEIPAN à TOULOUSE (vii)
 [_] -
 [1] - Archives

Date de clôture

16.8.09
Signature(s)

Vu et transmis par :

Le 27 AOUT 2009

GENDARMERIE NATIONALE

G. C. Compagnie de

Communauté de Brigades

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN****REÇU LE
15 SEP. 2009**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04771	01383	2009	

N° pièce	N° feuillet
04	1/2

Analyse et référencesObjet **OBSERVATION D UN PHENOMENE O.V.N.I**

Références

Le mardi 11 août 2009 à 14 heures 40 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Sous le contrôle de : Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité, rapportons les opérations suivantes :

Le 11 août 2009 à 14 heures 30, nous nous trouvant de permanence au bureau de notre brigade recevons la personne ci-dessous désignée, qui nous signale avoir observé dans le ciel le 27 juillet 2008 entre 11 heures et 16 heures des phénomènes inexpliqués pouvant être de type O.V.N.I dans le ciel sur le secteur de MADIÈRES, ROGUES la SERANE et ST MICHEL

A cet effet nous entendons :

DÉCLARATION

Je me présente ce jour dans vos locaux pour vous faire part de mon observation de phénomènes aériens inexpliqués dans le ciel de la région. Les faits sont en date du 27 juillet 2008, lors de mes vacances dans la région.

Depuis 30 ans je passe mes vacances dans la région des causses et notamment le causse de Navacelles.

L'an dernier le 27 juillet 2008 à 10 heures 45, je me trouvais vers ST MAURICE DE NAVACELLES dans mon véhicule et je me dirigeais sur le CD 25 en direction de ST MICHEL. J'ai alors constaté une surbrillance lumineuse en plein ciel en apparence au zénith alors que le ciel était pur et sans nuage. Le phénomène à durée moins d'une seconde comme une surexposition brève. J'ai situé ce phénomène au dessus du village de ST MICHEL D ALAJOU. Je n'ai entendu aucun bruit.

Par la suite le même jour à 13 heures je me trouvais au nord de ST MICHEL D ALAJOU, alors que je prenais mon repas j'ai pris une photo de nuages qui pour moi avaient un attrait artistique par leurs formes qui semblaient divisés comme une étrave de bateau. En février 2009 en exploitant les photos que j'avais prises de mes vacances, sur la photo que je viens de citer, j'ai constaté au dessus

Le témoin ----- **L'Agent de Police Judiciaire**

(DESTINATAIRES)

- [1] - M. le Sous-Préfet
- [2] - Direction générale de la gendarmerie nationale sous direction de la défense et de l'ordre public
- [_] -
- [_] -
- [1] - Archives :

Date de clôture

16.8.2009

Signature(s)

Le

Vu et transmis par

des nuages la présence d'une petite petite sphère lumineuse. Je me suis donc intéressé à cette sphère par agrandissement de la photo et là je me suis dit qu'il pouvait s'agir de la foudre en boule ou un défaut de pixel ce dont je doute. -----

Toujours cette même journée à 16 heures 21, j'étais sur le CD 25 avant ST MAURICE DE NAVACELLES à la hauteur d'une mare, j'ai alors pris plusieurs photos aléatoire du secteur. Sur une de ces photos, lors de l'exploitation avec mon ordinateur j'ai constaté la présence d'un disque diurne dans le ciel. Je situe ce disque dans le secteur de MADIÈRES. -----

Concernant ces deux derniers phénomènes, je ne les ai pas constaté de visu, je m'en suis aperçu qu'en février 2009 en exploitant mes photos. Néanmoins, j'ai fait la relation avec le flash lumineux que je vous ai signalé en premier. Pour ma part la conjugaison de ces phénomènes dans ce secteur me laisse perplexe. J'ai donc effectué des recherches sur internet et j'ai établi un rapprochement avec un phénomène OVNI constaté dans la même région en 1988. Ce phénomène a été enregistré auprès de la gendarmerie par un procès verbal n° 1633/1988. -----

Faisant suite à ces constatations j'ai adressés des courriers à la gendarmerie pour prendre contact avec l'observatoire du MONT AIGOUAL Je n'ai jamais eu de réponse. Mon activité professionnelle ne m'a pas permis de m'intéresser à cette affaire. Maintenant que j'ai du temps je vais constituer un dossier pour le GEIPAN qui étudie ces phénomènes, c'est le but de ma démarche d'aujourd'hui. -----

Je ne peux dire de quels phénomènes il s'agit exactement, mais je pense qu'il peut d'agir d'un phénomène OVNI ou un phénomène de sources souterraines créant des effets électromagnétiques. J'ai fait des recherches par internet sur ce genre de phénomènes qui ont déjà été constaté dans le monde. - Je vous remets les photos sur lesquelles les deux phénomènes cités apparaissent. Je vous remets également la copie des lettres que j'ai adressé concernant ces faits. -----

Le site internet sur lequel je me suis renseigné est le www.cnes/geipan.fr. -----

le 11 août 2009 à 16 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Agent de Police Judiciaire

CLOTURE

Les faits signalés par le témoin datant de plus d'un an et le secteur de localisation étant très étendu aucune vérifications n'a pu être faite sur les lieux.

Aucun fait similaire n'ayant été signalé pour la période indiquée, nous clôturons la présente procédure en l'état, que nous adressons aux destinataires mentionnés sur le feuillet 1.

Fait et clos le 16 août 2009.

L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE

G. C. Compagnie de

Communauté de Brigades

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT
ADMINISTRATIF****PROCES VERBAL D ANNEXION****REÇU LE
15 SEP. 2009**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
04771	01383	2009		02	1/1

Analyse et références

Objet OBSERVATION D UN PHENOMENE O.V.N.I

Références

Nous soussigné Gendarme,

Sous le contrôle de : Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Le 11 août 2009 à 14 heures 30, nous procédons à l'enquête citée en référence.

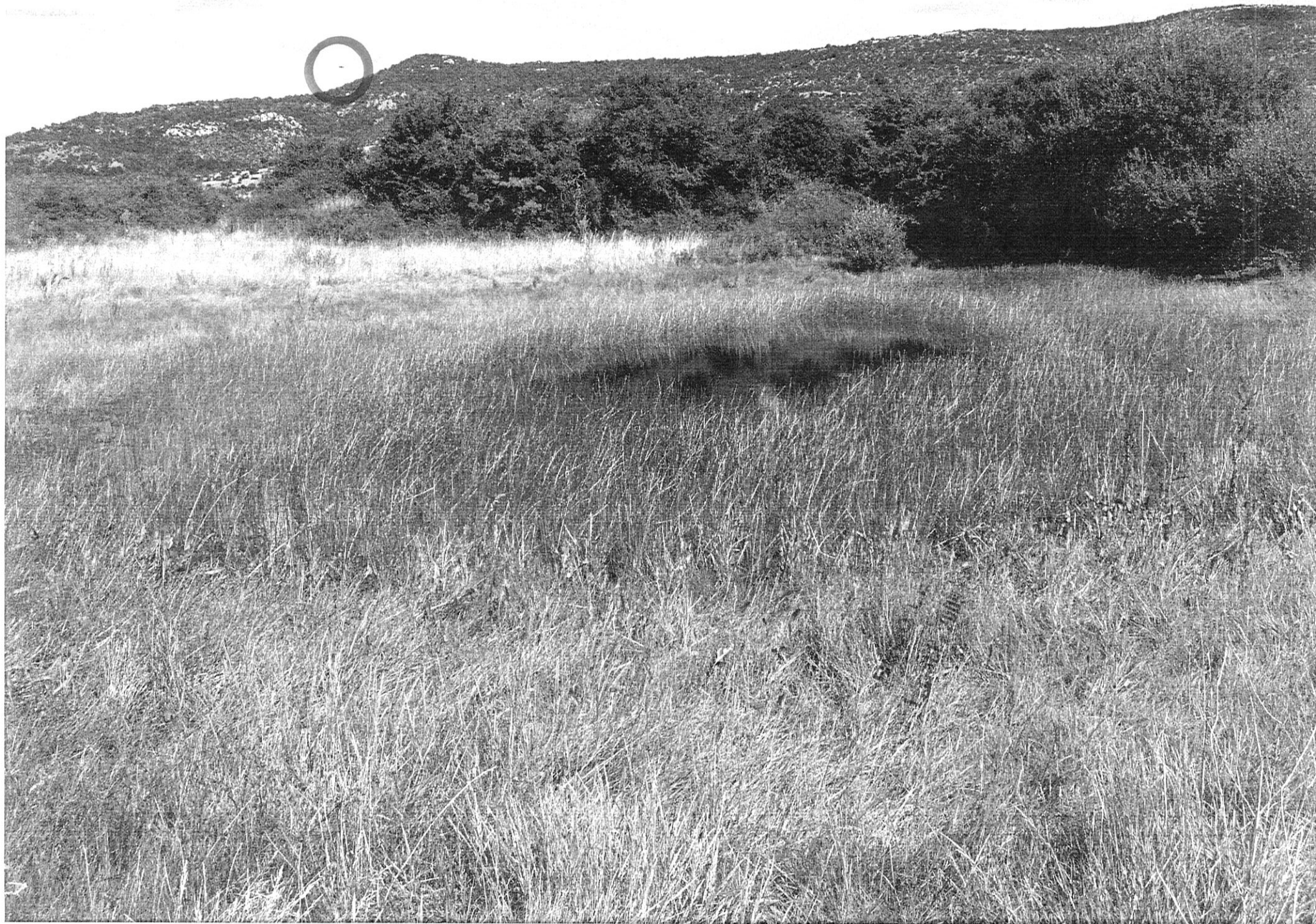
Afin d'étayer ses dires le témoin, nous présente deux clichés photographiques sur lesquels il a observé le phénomène.

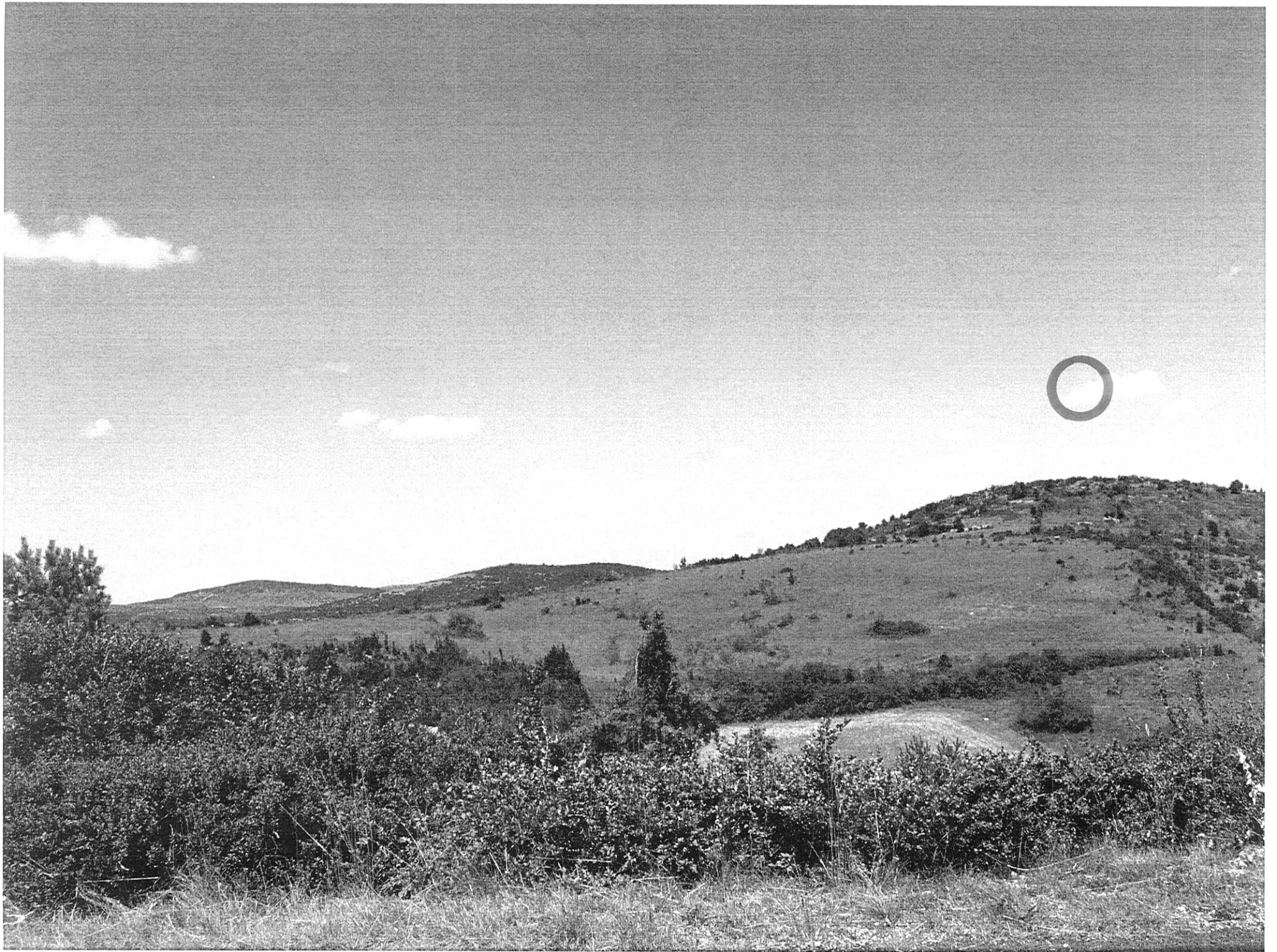
Ces clichés sont sauvegardés sur support informatiques CD ROM que nous annexons à la présente pièce de procédure

Afin de permettre une exploitation informatique nous effectuons un tirage papier (noir et blanc) des deux photos sur lesquels nous localisons les phénomènes signalés par le témoin. (localisation représentée par un cercle rouge) .

Fait à le 11 août 2009

L'enquêteur





REÇU LE
15 SEP. 2009

4 mars 2009

METEO France Mont Aigoual

Mesdames et Messieurs les Gendarmes de la Brigade _____ Mesdames et
Messieurs les Ingénieurs Prévisionnistes METEO France au Mont Aigoual,

Je souhaite faire part de mon observation fortuite de cet été à METEO France observatoire du Mont Aigoual sur deux phénomènes aériens déconcertants du dimanche 27 juillet 2008 – après midi sur le LARZAC méridional, dont je ne me suis aperçu que voici 3 semaines en transférant les photos de mon appareil numérique sur mon ordinateur.

Il semblerait que le cliché ait fixé un O.V.N.I. (voir un second en trame) + **foudre en boule** 3 heures préalablement à 10 kilomètres de distance.

Je n'ai rien constaté du tout par moi-même le dimanche 27 juillet 2008.

METEO France au Mont Aigoual est en position privilégiée s'ils ont enregistré des perturbations électriques, magnétiques, radar entre 13 h 20 et 16 h 20, voir en deçà et au delà à 15 kilomètres au sud de l'Aigoual.

Je vais transmettre le formulaire descriptif au Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse extrait de d'Internet CNES / GEIPAN.

Mais je fais des investigations à ma portée déjà pour être le plus précis possible avec le GEIPAN, dont renseignements auprès de l'Observatoire du Mont Aigoual (48) les Mairies de Saint Maurice Navacelles (34) et de Saint Michel d'Alajou (34) où se sont situés les phénomènes aériens déconcertants.

Cette démarche tient au fait que j'ai une formation scientifique avec une expérience sur un dossier tout autre, professionnel et administratif, où j'ai été amené à utiliser des tests statistiques qualitatifs et quantitatifs sur des valeurs argumentaires, en particulier sur des coefficients de corrélation pour des relations de cause à effet. Avec succès tel qu'au final ces relations sont devenues acausales et les corrélations significatives sont devenues ce que l'on nomme des synchronicités et ont abouti sur une position certifiante absolue telle la véracité d'un test ADN. La solution était en dehors du problème. Ce succès de résultat d'une antériorité d'usage de l'outil statistique me pousse donc à adopter la même démarche de pensée pour tenter de comprendre le(les) observations inexplicables ci-après relatées.

C'est donc ma qualification antérieure à appréhender des phénomènes aléatoires généraux du hasard avec positivité qui m'a donc activé pour évaluer au plus précis ma collecte

d'informations pour être le plus descriptif possible pour le GEIPAN en connaissance de la géographies des lieux (je viens dans les Causses depuis 30 ans) et des positions des reliefs.

Bien que le (les) apparitions se soient produite au sud du cirque de NAVACELLES, vallées sèches de la Vis et de la Virenque, donc à l'exacte limite des départements 31 et 34 délimitée par le cours de la Vis, **je m'adresse donc à la Gendarmerie** _____ **à des fins de transmettre cette narration à l'Observatoire de METEO France (en raison de l'enneigement actuel)**.. Et je remercie par avance la Brigade _____ pour la facilité d'accès actuel qu'ils ont avec l'Observatoire malgré les conditions hivernales pour leur transmettre le C-D aux deux photos troublantes. Le choix de la Brigade _____ s'est donc imposé naturellement car ils connaissent les scientifiques de l'Observatoire.

Dans le but d'être renseigné préalablement par les ingénieurs prévisionnistes. Les Mairies de Saint Maurice Navacelles et de Saint Michel d'Alajou ne m'ont pas encore répondu (ils ont le C - D). **Avant d'envoyer mon dossier au GEIPAN.**

J'ai donc photographié par inadvertance lors de mes vacances d'été sur les Causses :

- 27 juillet 2008 à 16 h 21 minutes 07 secondes l'O.V.N.I. principal près de Saint Maurice Navacelles.

la photo montre une structure d'assiettes empilées avec 3 densités – une tourelle – une bordure inférieure lumineuse comme des diodes électro – lumineuses – un mouvement de descente des nuages avec traînée.

au milieu de la photo, il semblerait y avoir un second O.V.N.I. en forme de tour Eiffel avec traversée verticale des nuages dans le lointain plus au sud.

L' O.V.N.I. semble se situer à la verticale de la centrale hydro – électrique de MADIÈRES (31) ou au dessus d'un pylône fort haut supportant des antennes diverses, peut être des instruments de guidage des avions.

J'ai été intrigué de voir quelques minutes après avant la montée de l'escarpement de la Seranne à droite du D 25 un certain nombre de voitures stationnées n'importe comment en désordre le long de la route dans les deux sens là où il n'y avait rien à voir du paysage. Intrigué sans plus tout au fait.

Un phénomène de sidération de personnes (?). On peut le présumer : c'est pourquoi j'ai saisi le Maire de saint Maurice Navacelles qui ne m'a pas encore répondu.

- 3 heures auparavant 27 juillet 13 heures 20 minutes 21 secondes à Saint Michel d'Alajou une photo précédente, prise elle aussi par hasard du paysage, montre un phénomène de foudre en boule (niveau coin inf droit) au dessus d'un nuage où d'un sphère métallique réfléchissant le soleil.

La carte mémoire S-D n'a pas été remise à zéro et peut à ce titre servir pour expertises que détermineront les autorités scientifiques du CNES GEIPAN si utiles.

La seule chose en localisation dont je suis sûr est que l'O.V.N.I. se situait tout à fait dans le couloir aérien allant vers Montpellier (je campe assez souvent les étés à VISSEC -34) en aval de Navacelles vers Madières (31 et 34) et affirme donc parfaitement le tracé suivi par les avions commerciaux .

Je ne sais pas ce que mon appareil numérique a fixé à deux reprises, mais je pense avant tout à un phénomène physique aléatoire résultant de la confrontation de divers climats au Sud du Mont Aigoual avec effets électriques forts, conjugué à des phénomènes magnétiques liés à la circulation d'eaux souterraines ce qui est le cas sur les Causses et dans le canyon de la Vis.

Je pense aussi à des phénomènes de plasma gazeux ionisés car j'utilise professionnellement depuis 13 ans une installation haute technologie de fusion sous gaz inerte par torche à plasma – les plasmas gazeux étant très stables.

Je cherche aussi à me rassurer car je fais de la randonnée étés et automnes sur les Causses depuis 30 ans et je ne veux pas me passer de l'espace de liberté des Grands Causses désertiques.

Remerciant une nouvelle fois la Gendarmerie _____ pour la transmission de ma narration et de mon C-D à l'observatoire METEO France et attendant leurs conclusions à priori de croisements de leurs données enregistrées,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Gendarmes et Prévisionnistes, en l'assurance de mes sentiments distingués.

16 mars 2009

REÇU LE
15 SEP. 2009

Appréciation de la distance d'observation
de l'OVNI photographié fortuitement
le dimanche 27 juillet 2008 sur le LARZAC à 16 h 21.

METEO France Mont Aigoual

Mesdames et Messieurs les Gendarmes de la Brigade _____ Mesdames et
Messieurs les Ingénieurs Prévisionnistes METEO France au Mont Aigoual,

La distance de fixation par l'objectif de mon appareil numérique de l'OVNI photographié
sans me rendre compte de rien près de la mare sur le D 25 peu avant Saint Maurice
Navacelles,

Pourrait être beaucoup plus rapprochée.

Un infographiste m'a analysé par mesure du contraste l'élément incongru du cliché après
avoir éliminé toute cause telle poussière sur l'objectif (évanouissement des teintes avec
l'allongement de la distance) – Serait de 150 mètres – l'axe d'observation coïncide avec deux
visées repères : a) le premier repère **serait l'antenne** à flan de ravin peu après le virage à
droite pour me rendre au panneau indicateur pour aller voir le dolmen indiqué
b) plus au loin le tracé donne la centrale hydro - électrique de Madières (31) à 4 km.

J'ai signalé la présence de voitures mal rangées dans les 2 sens (là où il n'y avait rien à voir
du paysage dans la traversée d'une cuvette boisée (doline) peu avant la montée de
l'escarpement de la Seranne). Ce qui m'avait intrigué à peine sans plus.

On peut établir soit le fait que des véhicules se soient arrêtés en précipitation pour observer le
disque aérien, **soit peut être que les véhicules aient calés au moment du survol (véhicules
essence)**, ma voiture étant diesel, je n'ai pas noté de disfonctionnement.

Le site du CNES / GEIPAN mentionne avec une certaine constance (d'une façon générale
partout dans le monde) des stations tant au niveau des centrales hydro – électriques que des
pylônes relais hertziens ou radars. Or les deux hypothèses sont dans l'axe d'observation. Et
des pannes d'allumage.

En tout état de cause : on peut estimer la structure enregistrée comme bien **tri-dimensionnelle**
puisque le centre est **noir** (l'observation aurait bien une réalité physique et ne serait pas un
mirage).

Je tenais à vous faire part de cette ré-évaluation de la distance.

Le Maire de Saint Maurice Navacelles reste silencieux.

Copie jointe de la carte IGN où sont répertoriés : 1) le pylône 2) la centrale hydro – électrique
dans l'axe de l'objectif.

11 avril 2009

REÇU LE
15 SEP. 2009

OVNI du Larzac méridional
détail remémoré (flash lumineux avant coureur)
le jour même vers 10 h 45
 avant les enregistrements photos de 13 h et 16 h.

Brigade de Gendarmerie c
 Et METEO-France Mont Aigoual

Messieurs et Mesdames les Gendarmes et Messieurs et Mesdames les Ingénieurs
 Prévisionnistes,

Je viens seulement de me rappeler avoir observé (fugacement) à travers mon pare brise alors que je circulais à partir de VISSEC (où je campais), passant entre ST MAURICE NAVACELLES et ST MICHEL D'ALAJOU ,

Peu avant l'entrée en commune de ST MICHEL, peu avant la lavogne, en cette direction, direction ouest, vers 10 h 30 – 45 (chronologie de mes photos prises sur le causse), **une surbrillance plein ciel**, en apparence au zénith, alors que le ciel était absolument pur sans nuage, d'une durée estimée à 0,2 à 0,5 seconde, comme une **surexposition** brève, qui n'avait pas lieu d'être puisque le ciel était très clair, comparable à ce que l'on voit sur les moniteurs de radiologie au moment de la prise de cliché (ou si on veut comme le flash d'une explosion nucléaire).

Géographiquement c'était à 2 ou 3 kms maximum du site de 13 h où apparaissait une sphère lumineuse ou métallique au dessus d'un nuage et les nuages venant du nord se divisaient étrangement comme sur une étrave (au dessus de l'Aigoual ou du massif du Saint Guiral).

Ce n'était pas un éclair de beau temps (pas de rémanence de l'éclat), pas de bruit.

Je n'y ai pas marqué une attention particulière. La corrélation n'est que récente.

Mais la surbrillance du flash a dû laisser une empreinte de rayonnement décelée à l'observatoire météo de l'Aigoual, peut être aussi par les installations militaires du camp du Larzac, voir l'observatoire astronomique du Pic du Midi. En logique du possible.

Ceci porte donc le nombre de synchronicités du jour même (au sens de corrélations acausales) à 3 sur un espace séparé de 10 kilomètres. L'indice d'étrangeté devient donc de plus en plus significatif.

- l'OVNI en forme de disque diurne à 16 h 20 fixée par une photo à mon insu
- la sphère au dessus d'un nuage à 13 h 21 fixée par une photo à mon insu
- la surbrillance fugace du ciel vers 10 h 30 – 45 remémorée ces jours derniers

Le jour du dimanche 27 juillet est peut être à revoir car mon appareil photo numérique est de marque Fuji et son horloge interne a été calée à 12 h près au Japon. Acheté peu avant mes vacances, il est tombé en panne un mois plus tard et a été réparé sous garantie circuit grillé.

Etrange site que les vallées sèches à l'est du CAYLAR , où pour avoir campé dans l'été quelques jours, pendant près de 10 ans, j'avais déjà observé au crépuscule dans ce paysage grandiose tant des nuages lumineux que lenticulaires, mais on est au-delà de la crête du massif des Cévennes et à la limite d'une zone de conflits climatiques majeurs très connus...

Le plus étrange fut le constat un samedi de juillet 2002 de broussailles en feu juste du côté gauche de la route entre LE CROS et SORBS à 2 ou 3 mètres, ban de la commune du CROS, puis le lendemain, mon week end passé, à mon retour vers le sud Auvergne,

Au même endroit, mais à droite de la route à 2 ou 3 mètres, comme si << quelque chose >> s'était posé dans un champs de blé en plusieurs taches sans jonctions avec traces de pénétrations venant de la route larges à peine de 2 ou 3 centimètres (ce n'était pas des traces de pas).

Je joins les photos (5) qui datent de juillet 2002 et je ne sais s'il faut opérer un rapprochement avec les événements de juillet 2008... mais on se situe sur un espace triangulaire de 15 kilomètres... et une analyse corrélative individuelle qui débute ...

Je n'ai pas encore rempli le formulaire de 17 pages exhaustif extrait d'Internet www.cnes/geipan étant donné que je veux me donner une compréhension globale des phénomènes insolites pour une démarche la plus scientifique qui soit et que je pense pouvoir remplir en raison d'une qualification exercée avec succès en méthodologie statistique qualitative et quantitative durant ces dernières années sur une question professionnelle.

Mais aussi par le fait que dans deux mois je prends ma retraite et je conjugue ma cessation d'activité à 61 ans avec une création d'entreprise de fabrications médicaux chirurgicales, ce qui m'oblige actuellement à encore beaucoup de démarches accaparant tout mon temps.

Mais je veux absolument envoyer un mémoire précis au GEIPAN. Dès que possible.

Aussi je remercie la Gendarmerie | | de bien vouloir m'indiquer la suite qu'elle a donnée au signalement des phénomènes célestes du 27/07/2008. Pour utilité vers le GEIPAN.

Je pense aussi prévenir la Gendarmerie | | puisque le site du GEIPAN a relaté des observations antérieures à la mienne déjà. Il me faut faire la jonction avec la Gendarmerie du | | pour démarches logiques J'ai interrogé le MIDI LIBRE, mais rien n'a été constaté, en leur réponse. L'affaire serait suivie par leur rédaction. Et ressaisir aussi les Maires des communes de ST MAURICE NAVACELLES, de ST MICHEL D'ALAJOU qui ne m'ont pas répondu.

20 avril 2009

15 SEP. 2009

OVNI Larzac

(**synthèse plausible** : « »)

- cartographie : emplacement mégalithes
- sources artésiennes à ces emplacements
- souvenance (presse locale) installation par Université d'instruments géophysiques à la cave de la ferme de la Salvetat (entre Hospitalet du Larzac et Caylar)

Brigade de Gendarmerie _____

Messieurs les Gendarmes,

Juste cette ultime note pour une synthèse de données avant d'établir mon mémoire pour le GEIPAN :

1 / - la surbrillance du ciel vers 10 h 45 me semblait située juste au dessus du village de Saint Michel d'Alajou (34) – exactement au dessus de l'impressionnante source artésienne au centre du village (dimension en diamètre 15 mètres : profondeur autant que je m'en souviens 17 mètres) – qui culmine sur le piton collinaire du village - il y aurait aussi une source artésienne de sommet au sommet du roc supportant le village du Caylar.

Cette source de sommet est la source de la Virenque affluent de la Vis, toutes deux rivières sèches.

Les sources de sommet artésiennes provoqueraient des perturbations locales magnétiques d'ailleurs détectées par des sourciers dont c'est le métier. D'où l'éclair de beau temps (si c'est un éclair, je n'en suis pas certain aucun son , embrasement sur tout le zénith).

Le danger est réel, c'est celui d'être foudroyé par beau temps.

2 / - il est curieux de constater que les divers phénomènes OVNI se sont produits au niveau d'autres sources artésiennes : dont celui du disque aérien de 16 h 21 (la photo montre une exurgence que je photographiais) et celui de l'OVNI même photo en forme de tour Eiffel me semblant être située au dessus du Prieuré de Saint Michel de Grandmont (34) captée en pleine zone karstique sur sommet tabulaire où se situe le Prieuré constituée en 2 étangs dont l'un adapté à la pisciculture par les moines.

Egalement.

3 / - ces sites d'apparitions sont marqués très exactement par des mégalithes (présence de l'homme voici 7000 ans). Sites du disque aérien, de l'OVNI tour Eiffel, de la sphère lumineuse au dessus d'un nuage. L'homme du néolithique détectait ces forces de la nature (sources) qui l'intriguait puisqu'il les avait déifié.

4 / - autres ces objectivités, il me faut signaler une **impression** subjective très forte ressentie de **danger imminent** alors que l'après midi je prenais la route vicinale pour voir l'élevage Larzac Seranne (me disant de ne pas aller plus loin) – puis plus tard de ne pas aller plus loin au delà des dolmens de Ferrussac.

Est ce le risque de foudroiement ?

J'ai ressenti devant le tumulus de Ferrussac une charge d'informations vieille de 7000 ans très forte (très) (ce que l'on appelle de l'entropie).

5 / -Pour clore : il me faut me souvenir (presse locale) voici quelques années de l'implantation à la ferme de La Salvetat (34) de l'implantation d'un gravimètre ou d'un magnétomètre par l'Université.

Ces anomalies de la pesanteur ou des champs électro – magnétiques pourraient expliquer la trace d'atterrissage ban de la commune du Cros (34).

Je pense à des phénomènes naturels et non à une exploration méthodique extra – terrestre du réseau hydro - géologique des rivières sèches de la Vis et de la Virenque bien que les constats objectifs se soient étalés sur 5 heures.

J'espère que ma contribution sur ces synchronicités pourra être prise en compte par la communauté scientifique.

Je tenais donc à soumettre mes conclusions sommaires de simple observateur bien involontaire d'hasards locaux à la Gendarmerie.

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE XXXXXXXXXXX	
DATE	
CODE UNITE 04771	PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 1633 / 88

PROCÈS - VERBAL
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
S Y N T H E S E

CAUSE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1/2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Observation d'un phénomène O. V. N. I.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **M.d.l.Chef - Gendarme**

VOUS L'É(S) ARTICLE(S) /
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE

Le jour vingt et un décembre mil neuf cent quatre vingt huit, à onze heures, se présente au bureau de notre unité, Mademoiselle , lycéenne demeurant commune de

"" Elle nous indique avoir observé un O.V.N.I. dans la nuit du 17 au 18 décembre 1988, sur le C.D. , territoire de la commune de . Elle était accompagnée de son frère et de deux autres camarades.

"" Nous avons rendu compte des faits à notre commandant de Compagnie et nous nous sommes aussitôt transportés sur les lieux.

EXPOSE DES FAITS

"" Le 18 décembre 1988 à 2 heures 45, sur le C.D. , P.K. + , lieu-dit , commune de , quatre personnes circulant à bord de deux véhicules observent un O.V.N.I.

"" Le premier véhicule, une Citroen C.X. est conduit par Monsieur . A l'arrière de ce véhicule, ont pris place et

"" Un deuxième véhicule suit derrière, il est conduit par Monsieur

"" Les intéressés circulent dans le sens . Ils aperçoivent au lieu-dit précité, dans une ligne droite un objet lumineux formé d'un double rectangle séparé par un trait noir, barrant le C.D. .

"" Ce phénomène est d'une couleur rouge-orangée, très vive. Il mesure selon les dires des témoins entre 2 et 7 mètres de hauteur, sur 6 mètres de large.

"" Le véhicule CX de Monsieur , s'approche jusqu'à une distance de 50 mètres de l'objet.

"" Ce dernier s'éloigne sans bruit au fur et à mesure que le véhicule s'avance. Il disparaît complètement après la ligne droite, dans un virage.

"" Aucune trace de son passage n'est visible sur le C.D. et ses abords.

"" La présence de ce phénomène n'altère ni le comportement de la Citroën, ni le fonctionnement de l'auto-radio de la C.X.

"" Le soir des faits, le ciel est très clair et la température proche de zéro degré. Le vent est pratiquement nul.

... / ...

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE LE 10.01.1989	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input checked="" type="checkbox"/> 1			
			SIGNATURE ET GACHET	

ENQUÊTE

"" Le 21 décembre 1988 à 11 heures, nous procédons à l'audition de mademoiselle , lycéenne, demeurant à

"" Elle nous déclare que l'objet avait la couleur du feu. Il semblait à la fois flou et solide. C'est la première fois qu'elle observe un tel phénomène. ----- PIECE n° 2/

"" Le 24 décembre 1988 à 11 heures 25, nous procédons à l'audition de son frère actuellement militaire du contingent à

"" Il nous indique que l'objet ressemblait à une lumière très compacte. La nuit était plus noire à proximité de ce phénomène. Nous avons l'impression de ne plus nous trouver sur le même itinéraire.--- PIECE n° 3/

"" Le même jour à 12 heures, nous procédons à l'audition de Monsieur conducteur du véhicule Citroën C.X. -----

"" L'intéressé affirme avoir vu dans un premier temps une lumière blanche dans le ciel. Il a, par la suite, observé ce même double rectangle séparé par un trait noir comme les autres témoins.-----

"" Monsieur précise également qu'il a essayé de suivre l'objet en roulant avec son véhicule à une vitesse supérieure à 100 kilomètres à l'heure sans résultat. ----- PIECE n° 4/

"" Le conducteur du second véhicule, Monsieur , n'a pu être entendu sur les faits. L'intéressé s'est refusé à toutes déclarations concernant cette affaire. -----

"" Un dossier photographique a été établi.----- PIECE n° 5/

"" Nous avons pris contact avec le Maire de la commune de sans pouvoir recueillir d'autres témoignages sur cette affaire. Il nous indique que c'est la première fois qu'un tel phénomène est observé sur la commune. -----

"" Une ligne à haute tension passe à environ 700 mètres du lieu-dit . Nous avons contacté Monsieur directeur du Centre EDF - GDF du Canton du qui nous a précisé qu'aucune "surcharge électrique" pouvant expliquer ce phénomène n'a été signalée sur la ligne précisée le soir des faits. -----

CLOTURE

"" De l'enquête effectuée, il ressort qu'aucun renseignement ou trace susceptible d'expliquer la présence de cet objet, n'ont pu être recueillis.

"" Tout fait nouveau concernant cette affaire fera l'objet d'un procès-verbal complémentaire. -----

Fait et clos à

le 10 janvier 1989

Les enquêteurs.

- GROUPEMENT DU

- COMPAGNIE DE

- BRIGADE DE

89307140

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

NATURE

OBSERVATION D'UN O.V.M.

AFFAIRE

P.V. : 1653 / 198 8



GENDARMERIE NATIONALE

BOMPAGNE OU ESCADRON

I

UNITE

PROCES-VERBAL (N°ANNEE)

N° 1633/88

PROCEDURE

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCES-VERBAL D'AUDITION

DE TMOIN

N° FEUILLE

4

N° FEUILLE

1

1

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

Observation d'un phénomène O.V.N.I.

89307140/3

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, vingt quatre décembre mil neuf cent quatre vingt huit à douze heures

à , gendarme.

nous soussigné(s)

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né le

à

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

de

et de

C.

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant , commune de , mécanicien agricole qui nous déclare :

---- Dans la nuit du 17 au 18 décembre 1988, je circulais sur le CD au volant de mon véhicule CITROEN CX. A l'arrière de ce dernier, avaient pris place et sa soeur Nous venions de et nous nous dirigeons sur

---- En sortant de l'agglomération de , j'ai aperçu une sorte de lumière blanche dans le ciel, à la hauteur des collines. -- Cette lumière, semblait se trouver à l'est de . Je n'y ai pas prêté plus d'attention.

---- Peu de temps après, alors que mon véhicule se trouvait au pied de la montée du , j'ai remarqué la présence d'un objet formé par deux rectangles orangés vifs, séparés par un trait noir. Cet objet se trouvait à environ trois cent mètres de mon véhicule, légèrement sur la droite du CD , dans la direction de . Il a très vite disparu, sans aucun bruit. Sa présence n'a pas altéré le comportement de mon véhicule. Mon poste n'a pas été brouillé.

---- Après la montée du , en abordant la grande ligne droite, non loin du , j'ai de nouveau revu cet objet. Il était à environ deux cent mètres de la voiture, toujours en direction de . J'ai aussitôt réveillé et qui s'étaient assoupis. L'OVNI se trouvait légèrement sur la gauche de la route. Je pense qu'il devait être à quatre mètres du sol. Il était d'une couleur très, très vive, mais il ne semblait pas palpable. Je crois qu'il devait faire environ dix mètres de large sur une hauteur de sept mètres.

---- Quand nous sommes arrivés à cinquante mètres de lui, il s'est éloigné de nous assez rapidement. Avec mon véhicule, je suis monté à une vitesse supérieure à 100 km/h, sans pouvoir le suivre. Je l'ai perdu de vue alors que nous étions à la hauteur des ménhirs.

---- Pendant toute la présence de cet objet, le ciel m'a paru très sombre. A notre arrivée à , ce dernier était étoilé.

LA PERSONNE ENTENDUE :

L' A.P.J.

---- J'ai remarqué que lors de notre départ de vers 21 heures
la lune était présente dans le ciel. A notre retour vers 05 heures,
elle était cachée. -----

---- Le lendemain des faits, je suis revenu sur les lieux, mais sans
pouvoir trouver la moindre trace laissée par cet objet. -----

---- C'est la première fois que je suis confronté à un tel phénomène.

---- Le 24.12.1988 à 12 heures 40. Lecture faite par moi des renseignements
d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

LA PERSONNE ENTENDUE :

L ' A.P.J.

1
UNITE

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 1633/88

PROCÉDURE
DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

N° PIÈCE 3
N° FEUILLET 1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Observation d'un phénomène O.V.N.I.

89307140/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, vingt quatre décembre mil neuf cent quatre vingt huit à onze heures
vingt cinq à

nous soussigné(s) , gendarme.

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS)

M - né le à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

fils de et de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant commune de étudiant, actuelle-
ment sous les drapeaux à , BA , état major

4^{ème} RA, qui nous déclare :

---- Dans la nuit du 17 au 18 décembre 1988, vers 2H45 je me trou-
vais dans un véhicule CITROEN CX, conduit par un camarade, Mr

J'étais en compagnie de ma soeur . ----

Nous circulions sur le CD dans le sens . -

---- Alors que nous nous trouvions sur une ligne droite,
qui conduisait le véhicule nous a alerté. Je précise que ma soeur et
moi avons pris place à l'arrière du véhicule. -----

---- A une distance d'environ 100 mètres, j'ai remarqué la présence
d'un objet lumineux constitué de deux rectangles superposés, séparés
par un trait noir. Ce phénomène était positionné sur la route, à en-
viron un mètre du sol. Il devait faire environ 2 mètres de haut sur
6 mètres de large. -----

---- Nous avons ralenti et nous nous sommes rapprochés à une distance
d'environ 50 mètres. A cette distance, l'objet me faisait l'effet
d'être une lumière très compacte. -----

---- Quand nous sommes arrivés à 50 mètres de l'OVNI ce dernier s'est
déplacé sans bruit en suivant le contour de la route. Il a pris de
la hauteur en s'éloignant de nous. Nous l'avons suivi en véhicule
pendant environ 30 secondes. -----

A-près ce laps de temps, il a totalement disparu de notre vue. ----

---- Ce soir là, le temps était très clair, avec un léger vent, la
température étant proche de zéro. Ce phénomène n'a pas altéré la bon-
ne marche de notre véhicule. -----

Nous n'avons remarqué aucune trace particulière après le passage de
cet objet. Je précise que lorsque nous avons aperçu l'objet, il m'a
semblé que la nuit était plus noire, et que nous ne nous trouvions
plus sur le même itinéraire. -----

Le 24.12.1988 à 12H00. Lecture faite par moi des renseignements d'é-
tat civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien
à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

LA PERSONNE ENTENDUE :

L' A.P.J.

PROCÉDURE
DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

N° PIÈCE 2
N° FEUILLET 1/1

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)
N° 1633/88

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Observation d'un phénomène O.V.N.I.

89307140/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour, vingt et un décembre mil neuf cent quatre vingt huit à onze heures
à

nous soussigné(s) , gendarme.

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
F - née le à

FILIATION (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS) SITUATION DE FAMILLE
de et de C.

ADRESSE COMPLÈTE (BÂTIMENT LOCALITÉ RUE COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTIF ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
demeurant commune de , lycéenne qui nous déclare :

---- Dans la nuit du 17 au 18 décembre 1988, je circulais vers 2H45, à bord d'un véhicule CITROEN CX en compagnie de mon frère et de

---- Nous étions sur le CD au lieu-dit dans le sens . Au bout de la ligne droite à une distance que je ne pourrais définir, nous avons aperçu une forme composée de deux rectangles rouges-orangés superposés avec un trait noir au milieu. Cette forme barrait complètement l'accès du CD

---- Nous avons ralenti et nous nous sommes rapprochés à faible vitesse du phénomène. Il s'agissait de quelque chose de solide, mais qui nous semblait flou. Il devait être d'une hauteur de 7 à 8 mètres.

---- Au fur et à mesure que nous nous rapprochions, l'OVNI reculait en se faisant plus petit, jusqu'à disparaître dans un virage.

---- Il se déplaçait sur la gauche, sans bruit et lorsque nous avons abordé le virage précité, il avait disparu.

---- Je précise que le soir des faits le temps était clair, sans lune, la température était proche de zéro. Il y avait un très faible vent.

Après le passage de ce phénomène nous avons regardé s'il y avait des traces, mais sans résultat.

---- Depuis les faits, nous sommes repassés sur cette route dans la journée, sans apercevoir la moindre trace ou brûlure. J'ajoute que certaines personnes ont remarqué une coloration du ciel blanc-orangée ce même soir. Personnellement je n'ai pas vu cette coloration. Le phénomène était bien entouré d'un ciel noir.

---- Je précise également, que la couleur de l'objet me faisait penser au feu. C'est la première fois que j'observe une telle chose.

Le 21.12.1988 à 11H15. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE : a signé au carnet de déclarations. L'A.P.J.